

Paris, 6 février 2009

Quelques interrogations auxquelles conduit la politique énergétique allemande

Jean-Pierre HAUET, Associate Partner, KB Intelligence

Les problèmes d'énergie ont été à l'origine de la construction européenne avec la signature dans les années 50 des traités CECA (1951) et EURATOM (1957). Aujourd'hui, les problèmes de l'énergie divisent plus qu'ils ne rassemblent. La Commission s'arc-boute sur son approche par le marché, imposant un cadre ultra-libéral dans lequel les véritables bâtisseurs que sont les états et les opérateurs sont censés trouver les conditions leur permettant de développer une politique optimale sur le plan économique. Mais il se trouve que, malgré l'imposition de règles communes, les réponses stratégiques sont très différentes de part et d'autre du Rhin.

La présente note vis à souligner certains aspects de la situation paradoxale dans laquelle le binôme franco-allemand s'enfoncé progressivement mais dont, in fine, la France ne sortira pas forcément gagnante.

Vers une électricité de plus en plus en plus chère en Allemagne

De façon peut-être un peu simplificatrice, on admettra que l'avenir énergétique des nations occidentales repose essentiellement sur la façon dont leur électricité sera produite, électricité qui joue un rôle économique et social bien supérieur à la place qui lui est dévolue de façon

conventionnelle dans les statistiques d'énergie finale où l'on mêle sans aucune pudeur kWh électriques et kWh thermiques.

La France continue à faire le pari du nucléaire avec les énergies renouvelables en appui.

L'Allemagne persiste à vouloir développer un bouquet d'énergie associant le gaz, les énergies renouvelables (éolienne, biomasse et photovoltaïque) et de façon plus récente, le charbon et le lignite, dont elle entend qu'ils deviennent « propres » grâce notamment aux techniques de capture et de stockage du CO₂ qui constituent un intarissable sujet de conférences depuis le début des années 2000.

Il est extrêmement probable que cette stratégie conduira à des coûts de production de l'électricité durablement plus élevés en Allemagne qu'en France. On peut en effet sur la base des données économiques actuelles, sans tenir compte d'une hausse plausible des prix du gaz et sans intégrer les coûts induits par l'intermittence de l'énergie éolienne, dresser le tableau comparatif suivant des coûts du kWh, en coûts de développement et en fonction de différents niveaux du prix de la tonne de CO₂ sur le marché européen de l'EU-ETS :

Prix du CO ₂ sur le marché européen	Gaz (Cycle combiné - 2X430 MW)	Charbon pulvérisé ultrasupercritique avec désulfuration - 2 x 800 MW	Charbon pulvérisé ultrasupercritique avec CCS - 2 x 800 MW	Energie éolienne - Ferme de 25 X 2 MW	Energie photovoltaïque - Ferme de 5 MW
0 €/t	49.3	45.4	71.7	77.6	300.0
12 €/t (prix janvier 2009)	53.8	55.4	73.0	77.6	300.0
36 €/t	62.8	75.3	75.6	77.6	300.0

Source : KB Intelligence

Les prix actuels du CO₂, très déprimés comme ceux de toutes les « commodités » mettent pratiquement à parité l'électricité d'origine nucléaire (50 à 55 €/MWh) avec l'électricité produite par les centrales à gaz ou à charbon.

Mais si l'on raisonne en prospective, avec des centrales à charbon propre dotées de systèmes de capture et de stockage du CO₂, dont la rentabilité nécessitera, selon nos estimations, un prix de CO₂ d'au moins 36 €/t – valeur considérée comme plausible à horizon 2020 – on voit que l'on se dirige tout droit vers une situation où les

coûts de production de l'électricité en Allemagne excéderont de 20 à 40 % les coûts français.

Comment une telle situation peut-elle être rendue compatible avec le grand marché européen de l'électricité que la Commission entend promouvoir, sachant que les échanges électriques inter-frontaliers France-Allemagne sont déjà les plus intenses en Europe ?

L'Allemagne viendra-t-elle s'alimenter en électricité, encore plus qu'aujourd'hui, auprès des producteurs français ?

A quel niveau se formeront les prix en Europe et l'Allemagne contaminera-t-elle les prix français en les poussant à la hausse par le jeu de l'offre et de la demande et au travers des bourses d'échange notamment ?

Si le consommateur français devait être alors privé de la « rente nucléaire » (rente due d'une part à l'avantage économique du nucléaire, d'autre part à l'effet CO₂), comment se trouvera utilisée le surplus dégagé au niveau des fournisseurs d'électricité ?

Ces questions essentielles, économiques, politiques et sociales, sont évoquées en France au sein de la Commission Champsaur qui y apportera certainement réponse. Mais en Allemagne, on ne peut a priori que s'étonner de voir le gouvernement allemand se laisser entraîner dans une situation où il sera nécessairement sur la défensive.

Jusqu'à quand le gouvernement allemand continuera-t-il à se résigner à ne pas reconsidérer une orientation anti-nucléaire que d'autres pays tels que la Grande-Bretagne, l'Italie et à présent la Suède ont remis à présent complètement en cause ? Le retrait de Siemens d'Areva est sans doute une indication que la Real Politik finira par l'emporter, mais quand ?

L'Allemagne se dote néanmoins des moyens de mener une politique énergétique active

Si le gouvernement allemand persiste pour l'instant dans les voies hasardeuses qu'elle a choisies pour son approvisionnement en électricité, elle se dote néanmoins, au travers de la vente des quotas de CO₂ de moyens financiers substantiels pour financer une politique énergétique active.

Ces moyens découlent de la vente des quotas de CO₂ qu'elle a décidé, à partir de 2008, de commercialiser par l'intermédiaire du KfW Banken Gruppe (l'équivalent de notre ancien Crédit National), en attendant que les procédures de mise aux enchères ne soient arrêtées au niveau européen. 40 millions de quotas ont été ainsi vendus en 2008, pour une large part aux entreprises électriques, rapportant à l'état allemand 933 millions € qui seront mobilisés pour des actions relatives à l'utilisation rationnelle de l'énergie et à la lutte contre le changement climatique.

Cette mise aux enchères des quotas de CO₂ ne représentera jusqu'en 2012 que 8.8 % du nombre total de quotas rendus disponibles. Mais à partir

de 2013, la vente des quotas aux électriciens deviendra la règle et ce sont, en admettant un prix de CO₂ de 20 €/t, 4 à 5 Mds d'euros qui chaque année tomberont dans les caisses de l'état allemand en provenance de la seule industrie électrique.

Dans le même temps, le gouvernement français n'aura pratiquement aucun quota à vendre, et donc n'aura pas de ressources comparables, puisque notre production d'électricité est peu émettrice de CO₂, sauf à imaginer un mécanisme d'alignement des prix de l'électricité français sur les prix allemands, accompagné, pour la partie de la rente nucléaire d'origine climatique pouvant être considérée comme un effet d'aubaine, d'une récupération par l'état français d'un montant équivalent au prix des quotas CO₂ que l'industrie de l'électricité aurait dû payer si choix du nucléaire n'avait pas été fait.

Le paradoxe peut donc être résumé ainsi :

- côté allemand, le choix des filières gaz à charbon conduira à coup sûr à une énergie chère mais permettra au gouvernement fédéral, par le biais de la vente des quotas et sans qu'il ait à prendre de décision politiquement difficile, de disposer des ressources lui permettant de mener une politique ambitieuse d'innovation dans le secteur de l'énergie,

- côté français, il n'est pas sûr que le consommateur puisse bénéficier des rentes nucléaires (rente économique et rente climatique) du fait de la contamination possible par les prix allemands de l'électricité. Par contre, si le gouvernement français souhaite disposer des moyens financiers équivalents à ceux qui reviendront au gouvernement allemand par la simple application des mécanismes communautaires de l'EU-ETS, il faudra à coup sûr qu'il prenne une décision courageuse qui sera en fait une anti-taxe carbone consistant à opérer un prélèvement financier sur une industrie non émettrice en CO₂. Une telle disposition peut se concevoir, sur le plan de l'équité, pour la partie climatique de la rente nucléaire qui constitue comme nous l'avons dit, un effet d'aubaine, mais elle ne sera pas aisée à expliquer.

On le voit, le grand écart entre les politiques énergétiques de part et d'autre du Rhin va poser, avec la montée en puissance du système des quotas, des problèmes économiques, politiques et sociaux auxquels il est urgent de réfléchir.